

## *Étude # 30*

# ESPÉRANCES ET CONSOLATIONS.

### **Peines et jouissances terrestres.**

*L'homme est incessamment à la poursuite du bonheur qui lui échappe sans cesse, parce que le bonheur sans mélange n'existe pas sur la terre. Cependant, malgré les vicissitudes qui forment le cortège inévitable de cette vie, il pourrait tout au moins jouir d'un bonheur relatif, mais il le cherche dans les choses périssables et sujettes aux mêmes vicissitudes, c'est-à-dire dans les jouissances matérielles, au lieu de le chercher dans les jouissances de l'âme qui sont un avant-goût des jouissances célestes impérissables ; au lieu de chercher la paix du cœur, seul bonheur réel ici-bas, il est avide de tout ce qui peut l'agiter et le troubler ; et, chose singulière, il semble se créer à dessein des tourments qu'il ne tiendrait qu'à lui d'éviter. (...) Que de tourments, au contraire, s'épargne celui qui sait se contenter de ce qu'il a, qui voit sans envie ce qu'il n'a pas, qui ne cherche pas à paraître plus qu'il n'est. Il est toujours riche, car s'il regarde au-dessous de lui, au lieu de regarder au-dessus, il verra toujours des gens qui ont encore moins ; il est calme, parce qu'il ne se crée pas des besoins chimériques, et le calme au milieu des orages de la vie n'est-il pas du bonheur ? (KARDEC, Allan. L'Évangile selon le Spiritisme.)*

*Ignorant la réalité spirituelle qui l'entoure et la continuité de la vie après la mort du corps physique, (...) l'homme charnel, plus attaché à la vie corporelle qu'à la vie spirituelle, a, sur la terre, des peines et des jouissances matérielles ; son bonheur est dans la satisfaction fugitive de tous ses désirs. Son âme, constamment préoccupée et affectée des vicissitudes de la vie, est dans une anxiété et une torture perpétuelles. La mort l'effraye, parce qu'il doute de son avenir et qu'il laisse sur la terre toutes ses affections et toutes ses espérances. L'homme moral, qui s'est élevé au-dessus des besoins factices créés par les passions, a, dès ici-bas, des jouissances inconnues à l'homme matériel. La modération de ses désirs donne à son Esprit le calme et la sérénité. Heureux du bien qu'il fait, il n'est point pour lui de déceptions, et les contrariétés glissent sur son âme sans y laisser d'empreinte douloureuse. (KARDEC, Allan. Le Livre des Esprits.)*

*Ainsi, (...) on s'étonne de trouver sur la terre tant de méchanceté et de mauvaises passions, tant de misères et d'infirmités de toutes sortes, et l'on en conclut que l'espèce humaine est une triste chose. Ce jugement provient du point de vue borné où l'on se place, et qui donne une fausse idée de l'ensemble. Il faut considérer que sur la terre on ne voit pas toute l'humanité, mais une très petite fraction de l'humanité. En effet, l'espèce humaine comprend tous les êtres doués de raison qui peuplent les innombrables mondes de l'univers ; or, qu'est-ce que la population de la terre auprès de la population totale de ces mondes ? Bien moins que celle d'un hameau par rapport à celle d'un grand empire. La situation matérielle et morale de l'humanité terrestre n'a plus rien qui étonne, si l'on se rend compte de la destination de la terre et de la nature de ceux qui l'habitent. Dans ce sens, nous savons que la (...) Terre appartient à la catégorie des mondes d'expiations et d'épreuves, c'est pourquoi l'homme y est en butte à tant de misères. (KARDEC, Allan. L'Évangile selon le Spiritisme.)*

*L'habitant de la planète ne peut pas encore jouir d'un complet bonheur, puisqu'ici, (...) la vie lui a été donnée comme épreuve ou expiation ; mais il dépend de lui d'adoucir ses maux et d'être aussi heureux qu'on le peut sur la terre. En vérité (...) l'homme est le plus souvent l'artisan de son propre malheur. En pratiquant la loi de Dieu, il s'épargne bien des maux et se procure une félicité aussi grande que le comporte son existence grossière. L'homme qui est bien pénétré de*

*sa destinée future ne voit dans la vie corporelle qu'une station temporaire. C'est pour lui une halte momentanée dans une mauvaise hôtellerie ; il se console aisément de quelques désagréments passagers d'un voyage qui doit le conduire à une position d'autant meilleure qu'il aura mieux fait d'avance ses préparatifs.*

*La Doctrine Spirite nous enseigne que (...) l'homme n'est souvent malheureux que par l'importance qu'il attache aux choses d'ici-bas ; c'est la vanité, l'ambition et la cupidité déçues qui font son malheur. S'il se place au-dessus du cercle étroit de la vie matérielle, s'il élève ses pensées vers l'infini qui est sa destinée, les vicissitudes de l'humanité lui semblent alors mesquines et puérides, comme les chagrins de l'enfant qui s'afflige de la perte d'un jouet dont il faisait son bonheur suprême. Celui qui ne voit de félicité que dans la satisfaction de l'orgueil et des appétits grossiers est malheureux quand il ne peut les satisfaire, tandis que celui qui ne demande rien au superflu est heureux de ce que d'autres regardent comme des calamités. Nous parlons de l'homme civilisé, car le sauvage ayant des besoins plus bornés n'a pas les mêmes sujets de convoitise et d'angoisses : sa manière de voir les choses est tout autre. Dans l'état de civilisation, l'homme raisonne son malheur et l'analyse ; c'est pourquoi il en est plus affecté ; mais il peut aussi raisonner et analyser les moyens de consolation. Cette consolation, il la puise dans le sentiment chrétien qui lui donne l'espérance d'un avenir meilleur, et dans le spiritisme qui lui donne la certitude de cet avenir.(KARDEC, Allan. Le Livre des Esprits.)*

*En comprenant que nous sommes les propres artisans de notre destin, nous devenons plus prudents dans nos désirs et nos choix. Avec le Spiritisme, nous élargissons notre vision des peines et des jouissances terrestres, et percevons que (...) les vicissitudes de la vie sont de deux sortes, ou, si l'on veut, ont deux sources bien différentes qu'il importe de distinguer ; les unes ont leur cause dans la vie présente, les autres en dehors de cette vie. En remontant à la source des maux terrestres, on reconnaîtra que beaucoup sont la conséquence naturelle du caractère et de la conduite de ceux qui les endurent.*

*Que d'hommes tombent par leur propre faute ! Combien sont victimes de leur imprévoyance, de leur orgueil et de leur ambition !*

*Que de gens ruinés par défaut d'ordre, de persévérance, par inconduite ou pour n'avoir pas su borner leurs désirs !*

*Que d'unions malheureuses parce qu'elles sont un calcul d'intérêt ou de vanité, et que le cœur n'y est pour rien !*

*Que de dissensions, de querelles funestes on aurait pu éviter avec plus de modération et moins de susceptibilité !*

*Que de maladies et d'infirmités sont la suite de l'intempérance et des excès de tous genres.*

*Que de parents sont malheureux dans leurs enfants, parce qu'ils n'ont pas combattu les mauvaises tendances de ceux-ci dans leur principe ! Par faiblesse ou indifférence, ils ont laissé se développer en eux les germes de l'orgueil, de l'égoïsme et de la sottise vanité qui dessèchent le cœur, puis, plus tard, récoltant ce qu'ils ont semé, ils s'étonnent et s'affligent de leur manque de déférence et de leur ingratitude. Que tous ceux qui sont frappés au cœur par les vicissitudes et les déceptions de la vie interrogent froidement leur conscience ; qu'ils remontent de proche en proche à la source des maux qui les affligent, et ils verront si, le plus souvent, ils ne peuvent pas dire : Si j'avais fait, ou n'avais pas fait telle chose, je ne serais pas dans telle position.*

*A qui donc s'en prendre de toutes ces afflictions, si ce n'est à soi-même ? L'homme est ainsi, dans un grand nombre de cas, l'artisan de ses propres infortunes ; mais, au lieu de le*

*reconnaître, il trouve plus simple, moins humiliant pour sa vanité d'en accuser le sort, la Providence, la chance défavorable, sa mauvaise étoile, tandis que sa mauvaise étoile est dans son incurie.*

*Les maux de cette nature forment assurément un très notable contingent dans les vicissitudes de la vie ; l'homme les évitera quand il travaillera à son amélioration morale autant qu'à son amélioration intellectuelle.*

*En effet – explique l'Esprit François-Nicolas-Madeleine, - ni la fortune, ni le pouvoir, ni même la jeunesse florissante, ne sont les conditions essentielles du bonheur ; je dis plus : ni même la réunion de ces trois conditions si enviées, puisqu'on entend sans cesse, au milieu des classes les plus privilégiées, des personnes de tout âge se plaindre amèrement de leur condition d'être.*

*Devant un tel résultat, il est inconcevable que les classes laborieuses et militantes envient avec tant de convoitise la position de ceux que la fortune semble avoir favorisés. Ici-bas, quoi qu'on fasse, chacun a sa part de labeur et de misère, son lot de souffrances et de déceptions. D'où il est facile d'arriver à cette conclusion que la terre est un lieu d'épreuves et d'expiations.*

*Ainsi donc, ceux qui prêchent que la terre est l'unique séjour de l'homme, et que c'est là seulement, et dans une seule existence, qu'il lui est permis d'atteindre le plus haut degré des félicités que sa nature comporte, ceux-là s'abusent et trompent ceux qui les écoutent, attendu qu'il est démontré, par une expérience archi-séculaire, que ce globe ne renferme qu'exceptionnellement les conditions nécessaires au bonheur complet de l'individu.*

*En thèse générale, on peut affirmer que le bonheur est une utopie à la poursuite de laquelle les générations s'élancent successivement sans pouvoir jamais y atteindre ; car si l'homme sage est une rareté ici-bas, l'homme absolument heureux ne s'y rencontre pas davantage.*

*Ce en quoi consiste le bonheur sur la terre est une chose tellement éphémère pour celui que la sagesse ne guide pas, que pour une année, un mois, une semaine de complète satisfaction, tout le reste s'écoule dans une suite d'amertumes et de déceptions ; et notez, mes chers enfants, que je parle ici des heureux de la terre, de ceux qui sont enviés par les foules.*

*Conséquemment, si le séjour terrestre est affecté aux épreuves et à l'expiation, il faut bien admettre qu'il existe ailleurs des séjours plus favorisés où l'Esprit de l'homme, encore emprisonné dans une chair matérielle, possède dans leur plénitude les jouissances attachées à la vie humaine. C'est pourquoi Dieu a semé dans votre tourbillon ces belles planètes supérieures vers lesquelles vos efforts et vos tendances vous feront graviter un jour, quand vous serez suffisamment purifiés et perfectionnés. (KARDEC, Allan. L'Évangile selon le Spiritisme.)*

## **Peines et jouissances futures.**

Les enseignements spirites sur les peines et jouissances futures sont en opposition au matérialisme. *Chacun est assurément libre de croire à ce qui lui plaît, ou de ne croire à rien du tout, et nous n'excuserions pas plus une persécution contre celui qui croit au néant après la mort que contre un schismatique d'une religion quelconque. En combattant le matérialisme, nous attaquons, non les individus, mais une doctrine qui, si elle est inoffensive pour la société, quand elle se renferme dans le for intérieur de la conscience de personnes éclairées, est une plaie sociale si elle se généralise.*

*La croyance que tout est fini pour l'homme après la mort, que toute solidarité cesse avec la vie, le conduit à considérer le sacrifice du bien-être présent au profit d'autrui comme une duperie ;*

*de là, la maxime : Chacun pour soi pendant la vie, puisqu'il n'y a rien au-delà. La charité, la fraternité, la morale, en un mot, n'ont aucune base, aucune raison d'être. Pourquoi se gêner, se contraindre, se priver aujourd'hui quand, demain peut-être, nous ne serons plus ? La négation de l'avenir, le simple doute sur la vie future, sont les plus grands stimulants de l'égoïsme, source de la plupart des maux de l'humanité. Il faut une bien grande vertu pour être retenu sur la pente du vice et du crime, sans autre frein que la force de sa volonté. (...) La croyance en la vie future, montrant la perpétuité des relations entre les hommes, établit entre eux une solidarité qui ne s'arrête pas à la tombe ; elle change ainsi le cours des idées. Si cette croyance n'était qu'un vain épouvantail, elle n'aurait qu'un temps ; mais comme sa réalité est un fait acquis à l'expérience, il est du devoir de la propager et de combattre la croyance contraire, dans l'intérêt même de l'ordre social. C'est ce que fait le spiritisme ; il le fait avec succès, parce qu'il donne des preuves, et qu'en définitive, l'homme aime mieux avoir la certitude de vivre et de pouvoir vivre heureux dans un monde meilleur, en compensation des misères d'ici-bas, que de croire être mort pour toujours. (KARDEC, Allan. *Qu'est-ce que le Spiritisme ?*)*

*Pour compléter ces idées, Allan Kardec nous éclaire : Ôtez à l'homme l'esprit libre, indépendant, survivant à la matière, vous en faites une machine organisée, sans but, sans responsabilité, sans autre frein que la loi civile, et bonne à exploiter comme un animal intelligent. N'attendant rien après la mort, rien ne l'arrête pour augmenter les jouissances du présent ; s'il souffre, il n'a en perspective que le désespoir et le néant pour refuge. Avec la certitude de l'avenir, celle de retrouver ceux qu'il a aimés, la crainte de revoir ceux qu'il a offensés, toutes ses idées changent. Le Spiritisme, n'eût-il fait que tirer l'homme du doute touchant la vie future, aurait plus fait pour son amélioration morale que toutes les lois disciplinaires qui le brident quelquefois, mais ne le changent pas. (KARDEC, Allan. *La Genèse.*)*

*La doctrine spirite, en ce qui concerne les peines futures, n'est pas plus fondée sur une théorie préconçue que dans ses autres parties ; ce n'est pas un système substitué à un autre système : en toutes choses, elle s'appuie sur des observations, et c'est ce qui fait son autorité. Nul n'a donc imaginé que les âmes, après la mort, devaient se trouver dans telle ou telle situation ; ce sont les êtres mêmes qui ont quitté la terre qui viennent aujourd'hui nous initier aux mystères de la vie future, décrire leur position heureuse ou malheureuse, leurs impressions et leur transformation à la mort du corps ; en un mot, compléter sur ce point l'enseignement du Christ.*

*Il ne s'agit point ici de la relation d'un seul Esprit, qui pourrait ne voir les choses qu'à son point de vue, sous un seul aspect, ou être encore dominé par les préjugés terrestres, ni d'une révélation faite à un seul individu, qui pourrait se laisser abuser par les apparences, ni d'une vision extatique qui prête aux illusions, et n'est souvent que le reflet d'une imagination exaltée ; mais il s'agit d'innombrables exemples fournis par toutes les catégories d'Esprits, depuis le haut jusqu'au plus bas de l'échelle, à l'aide d'innombrables intermédiaires (médioms) disséminés sur tous les points du globe, de telle sorte que la révélation n'est le privilège de personne, que chacun est à même de voir et d'observer, et que nul n'est obligé de croire sur la foi d'autrui. (KARDEC, Allan. *Le Ciel et L'Enfer.*)*

*Avec le spiritisme, la vie future n'est plus un simple article de foi, une hypothèse ; c'est une réalité matérielle démontrée par les faits, car ce sont les témoins oculaires qui viennent la décrire dans toutes ses phases et dans toutes ses péripéties ; de telle sorte que non seulement le doute n'est plus possible, mais l'intelligence la plus vulgaire peut se la représenter sous son véritable aspect, comme on se représente un pays dont on lit une description détaillée ; or, cette description de la vie future est tellement circonstanciée, les conditions d'existence heureuse ou malheureuse de ceux qui s'y trouvent sont si rationnelles, qu'on se dit malgré soi qu'il n'en peut*

*être autrement, et que c'est bien là la vraie justice de Dieu. (KARDEC, Allan. L'Évangile selon le Spiritisme.)*

Il est important aussi de considérer que tout le monde possède, depuis la naissance, le sentiment instinctif de la vie future, parce que (...) *avant son incarnation, l'Esprit connaissait toutes ces choses, et l'âme garde un vague souvenir de ce qu'elle sait et de ce qu'elle a vu dans son état spirituel. Indépendamment du matérialisme régnant dans le monde, de (...) tous les temps l'homme s'est préoccupé de son avenir d'outre-tombe, et cela est fort naturel. Quelque importance qu'il attache à la vie présente, il ne peut s'empêcher de considérer combien elle est courte, et surtout précaire, puisqu'elle peut être brisée à chaque instant, et qu'il n'est jamais sûr du lendemain. Que devient-il après l'instant fatal ? La question est grave, car il ne s'agit pas de quelques années, mais de l'éternité. Celui qui doit passer de longues années dans un pays étranger s'inquiète de la position qu'il y aura ; comment donc ne nous préoccuperions-nous pas de celle que nous aurons en quittant ce monde, puisque c'est pour toujours ? L'idée du néant a quelque chose qui répugne à la raison. L'homme le plus insouciant pendant sa vie, arrivé au moment suprême, se demande ce qu'il va devenir, et involontairement il espère.*

*Croire en Dieu sans admettre la vie future serait un non-sens. Le sentiment d'une existence meilleure est dans le for intérieur de tous les hommes ; Dieu n'a pu l'y placer en vain. La vie future implique la conservation de notre individualité après la mort ; que nous importerait en effet de survivre à notre corps, si notre essence morale devait se perdre dans l'océan de l'infini ? Les conséquences pour nous seraient les mêmes que le néant. (KARDEC, Allan. Le Livre des Esprits.)*

L'échange médiumnique représente un autre élément de preuve du destin des personnes après la mort du corps physique. *Par les rapports que l'homme peut maintenant établir avec ceux qui ont quitté la terre, il a non seulement la preuve matérielle de l'existence et de l'individualité de l'âme, mais il comprend la solidarité qui relie les vivants et les morts de ce monde, et ceux de ce monde avec ceux des autres mondes. Il connaît leur situation dans le monde des Esprits ; il les suit dans leurs migrations ; il est témoin de leurs joies et de leurs peines ; il sait pourquoi ils sont heureux ou malheureux, et le sort qui l'attend lui-même selon le bien ou le mal qu'il fait. Ces rapports l'initient à la vie future qu'il peut observer dans toutes ses phases, dans toutes ses péripéties ; l'avenir n'est plus une vague espérance : c'est un fait positif, une certitude mathématique. Alors la mort n'a plus rien d'effrayant, car c'est pour lui la délivrance, la porte de la véritable vie.*

*Si la raison repousse, comme incompatible avec la bonté de Dieu, l'idée des peines irrémédiables, perpétuelles et absolues, souvent infligées pour une seule faute ; des supplices de l'enfer que ne peut adoucir le repentir le plus ardent et le plus sincère, elle s'incline devant cette justice distributive et impartiale, qui tient compte de tout, ne ferme jamais la porte du retour, et tend sans cesse la main au naufragé, au lieu de le repousser dans l'abîme. (KARDEC, Allan. La Genèse.)*

Les peines et les récompenses sont nécessairement liées à l'utilisation du libre-arbitre, car la (...) *conséquence de la vie future est la responsabilité de nos actes. La raison et la justice nous disent que, dans la répartition du bonheur auquel tout homme aspire, les bons et les méchants ne sauraient être confondus. Dieu ne peut vouloir que les uns jouissent sans peine de biens auxquels d'autres n'atteignent qu'avec effort et persévérance. L'idée que Dieu nous donne de sa justice et de sa bonté par la sagesse de ses lois ne nous permet pas de croire que le juste et le méchant soient au même rang à ses yeux, ni de douter qu'ils ne reçoivent un jour, l'un la récompense, l'autre le châtement du bien ou du mal qu'ils auront fait ; c'est pourquoi le sentiment inné que nous avons de la justice nous donne l'intuition des peines et des récompenses*

*futures. (KARDEC, Allan. Le Livre des Esprits.)*

*Par l'étude de la situation des Esprits, l'homme sait que le bonheur et le malheur dans la vie spirituelle sont inhérents au degré de perfection et d'imperfection ; que chacun subit les conséquences directes et naturelles de ses fautes : autrement dit, qu'il est puni par où il a péché ; que ces conséquences durent aussi longtemps que la cause qui les a produites ; qu'ainsi le coupable souffrirait éternellement s'il persistait éternellement dans le mal, mais que la souffrance cesse avec le repentir et la réparation ; or, comme il dépend de chacun de s'améliorer, chacun peut, en vertu de son libre arbitre, prolonger ou abrégé ses souffrances, comme le malade souffre de ses excès aussi longtemps qu'il n'y met pas un terme. (KARDEC, Allan. La Genèse.)*

La nature des peines et des jouissances futures est liée au degré d'évolution de l'Esprit, et aux actions qu'il a réalisées. Ainsi, le bonheur des bons Esprits consiste à : *connaître toutes choses ; n'avoir ni haine, ni jalousie, ni envie, ni ambition, ni aucune des passions qui font le malheur des hommes. L'amour qui les unit est pour eux la source d'une suprême félicité. Ils n'éprouvent ni les besoins, ni les souffrances, ni les angoisses de la vie matérielle ; ils sont heureux du bien qu'ils font ; du reste, le bonheur des Esprits est toujours proportionné à leur élévation. Les purs Esprits jouissent seuls, il est vrai, du bonheur suprême, mais tous les autres ne sont pas malheureux ; entre les mauvais et les parfaits, il y a une infinité de degrés où les jouissances sont relatives à l'état moral. Ceux qui sont assez avancés comprennent le bonheur de ceux qui sont arrivés avant eux : ils y aspirent ; mais c'est pour eux un sujet d'émulation et non de jalousie ; ils savent qu'il dépend d'eux d'y atteindre et travaillent à cette fin, mais avec le calme de la bonne conscience, et ils sont heureux de n'avoir pas à souffrir ce qu'endurent les mauvais. D'un autre côté, les souffrances des Esprits inférieurs sont (...) aussi variées que les causes qui les ont produites et proportionnées au degré d'infériorité, comme les jouissances le sont au degré de supériorité ; elles peuvent se résumer ainsi : Envier tout ce qui leur manque pour être heureux et ne pouvoir l'obtenir ; voir le bonheur et n'y pouvoir atteindre ; regret, jalousie, rage, désespoir de ce qui les empêche d'être heureux ; remords, anxiété morale indéfinissable. Ils ont le désir de toutes les jouissances et ne peuvent les satisfaire, et c'est ce qui les torture.*

*L'homme se fait des peines et des jouissances de l'âme après la mort une idée plus ou moins élevée, selon l'état de son intelligence. Plus il se développe, plus cette idée s'épure et se dégage de la matière ; il comprend les choses sous un point de vue plus rationnel, il cesse de prendre à la lettre les images d'un langage figuré. La raison plus éclairée nous apprenant que l'âme est un être tout spirituel nous dit, par cela même, qu'elle ne peut être affectée par les impressions qui n'agissent que sur la matière ; mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'elle soit exempte de souffrances, ni qu'elle ne reçoive pas la punition de ses fautes. Les communications spirites ont pour résultat de nous montrer l'état futur de l'âme, non plus comme une théorie, mais comme une réalité ; elles mettent sous nos yeux toutes les péripéties de la vie d'outre-tombe ; mais elles nous les montrent en même temps comme des conséquences parfaitement logiques de la vie terrestre, et, quoique dégagées de l'appareil fantastique créé par l'imagination des hommes, elles n'en sont pas moins pénibles pour ceux qui ont fait un mauvais usage de leurs facultés. La diversité de ces conséquences est infinie ; mais on peut dire, en thèse générale : chacun est puni par où il a péché ; c'est ainsi que les uns le sont par la vue incessante du mal qu'ils ont fait ; d'autres par les regrets, la crainte, la honte, le doute, l'isolement, les ténèbres, la séparation des êtres qui leur sont chers, etc. (KARDEC, Allan. Le Livre des Esprits.)*